

Fiche n°2. Visons et putois



Mustélidés au corps souple et fin, visons et putois se distinguent de la fouine et de la martre par un corps plus sombre, des pattes et une queue légèrement plus courtes.
À noter que des furets utilisés pour la chasse au lapin s'échappent parfois. Ils peuvent ressembler à ces trois espèces.



Le Vison d'Europe *Mustela lutreola*

Longueur tête + corps : 28-42 cm
Longueur queue : 9-20 cm
Poids : 0,4-1,2 kg



Statut

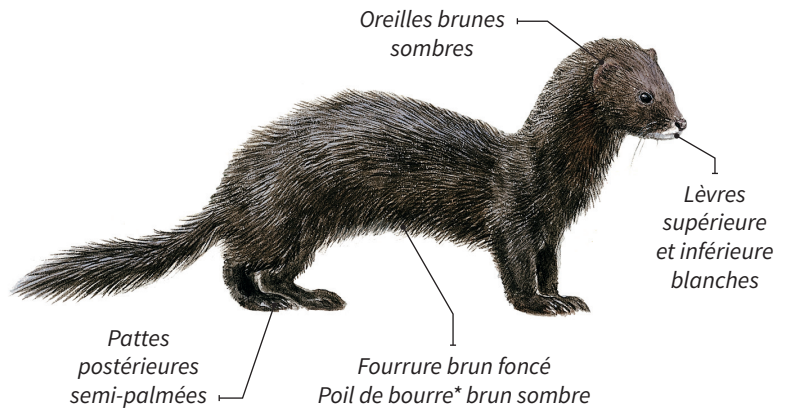
Espèce menacée devenue très rare.
Absent des îles.

Habitats

Marais, étangs, lacs et bords des cours d'eau.

Biologie et comportement

Nocturne, il chasse les petits rongeurs, les amphibiens et les invertébrés.



Le Vison d'Amérique *Neovison vison*

Longueur tête + corps : 32-47 cm
Longueur queue : 12-23 cm
Poids : 0,4-1,8 kg



Statut

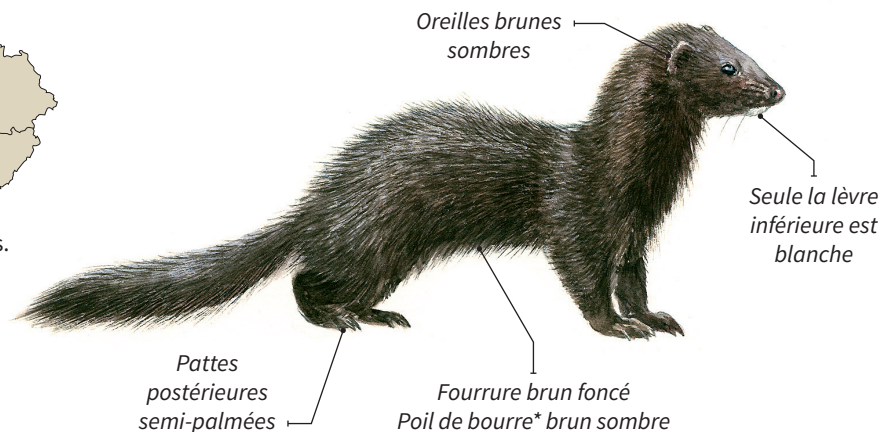
Espèce introduite, la population sauvage actuelle provient d'individus échappés d'élevages.

Habitats

Marais, étangs, lacs et bords des cours d'eau.

Biologie et comportement

Nocturne, il chasse les rongeurs, les amphibiens, les oiseaux et les écrevisses.



Le Putois *Mustela putorius*

Longueur tête + corps : 30-50 cm
Longueur queue : 7-15 cm
Poids : 0,4-1,5 kg



Statut

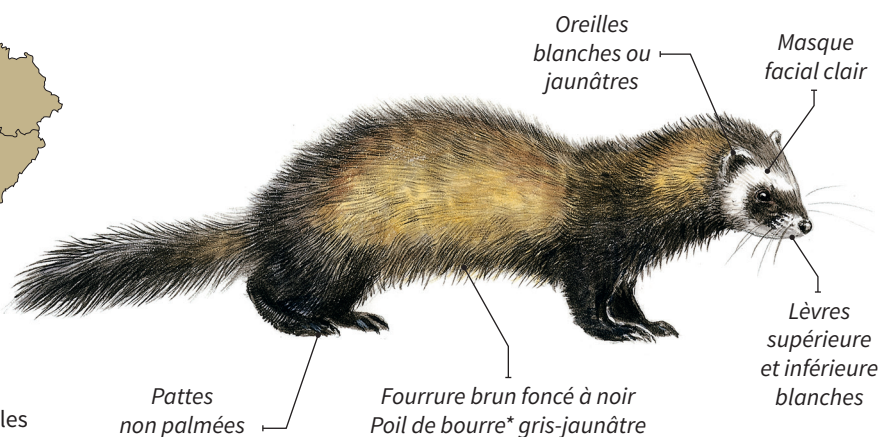
Assez commun en Poitou-Charentes, absent des îles.

Habitats

Fréquente tous les milieux, avec une préférence pour les zones humides et les bocages.

Biologie et comportement

Prédateur solitaire, il chasse le lapin de garenne, les rongeurs, les amphibiens et quelques invertébrés.



! La distinction entre ces trois espèces reste délicate et demande une attention particulière, voire des analyses génétiques.
Chez les jeunes putois et les individus mélaniques, le masque blanchâtre autour des yeux est peu voire pas visible.
Le poil de bourre gris-jaune reste le critère le plus fiable.

Observatoire des collisions routières - Aidez-nous à aménager les routes en faveur de la faune sauvage !

Fiche réalisée sous la coordination de la LPO et de Poitou-Charentes Nature, en collaboration avec ses associations naturalistes affiliées. Illustrations de Jean Chevallier.
Projet soutenu financièrement par l'Union Européenne, le Conseil Régional du Poitou-Charentes, les Conseils Généraux de la Charente-Maritime, de la Vienne et des Deux-Sèvres.